

Communiqué de presse

L'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme poursuit l'accompagnement de terrain des programmes de formation à l'Institut de Formation aux Métiers de la Lutte contre l'Analphabétisme (IFMA) à l'échelle territoriale

Le 22 juin 2026, à Dakhla, Monsieur le Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme a présidé le lancement officiel de la session de formation organisée par l'Institut de Formation aux Métiers de la Lutte contre l'Analphabétisme (IFMA), au profit des formateurs de formateurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes de formation et du renforcement des capacités des acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme. Cette cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de Monsieur le Directeur de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Dakhla-Oued Eddahab, ainsi que de Monsieur le Directeur du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de la même région.

Cette session, organisée selon un mode de formation hybride combinant présentiel et distanciel, a bénéficié à un total de 15 participantes et participants représentant le Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de Laâyoune ainsi que le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant de l'Agence à assurer le suivi des sessions de formation organisées dans les différentes régions du Royaume, et à apprécier de près les points forts qui caractérisent ces formations, tout en identifiant les aspects nécessitant davantage de développement et d'amélioration, tant sur le plan organisationnel que pédagogique, afin d'élever la qualité des formations et d'en renforcer l'efficacité.

Il convient de rappeler que les sessions de formation organisées à l'échelle territoriale dans le cadre de l'Institut de Formation aux Métiers de la Lutte contre l'Analphabétisme (IFMA) au titre de l'année 2026 ont démarré le 18 avril 2026. Elles visent la qualification de 5 550 bénéficiaires répartis entre les différents métiers de la lutte contre l'analphabétisme. Le programme prévoit ainsi la formation de 4 800 formateurs d'adultes, 480 encadrants, 240 formateurs de formateurs et 30 gestionnaires de la formation.

La mise en œuvre de ce programme est assurée dans l'ensemble des régions du Royaume selon une répartition équilibrée, à raison de 400 formateurs d'adultes, 40 encadrants et 20 formateurs de formateurs par région, tandis que la formation des gestionnaires de la formation est organisée à l'échelle nationale au profit de 30 bénéficiaires.

Ce chantier de formation s'inscrit dans une démarche progressive et ambitieuse de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme 2023-2035, qui vise à améliorer la qualité des apprentissages au sein des programmes de lutte contre l'analphabétisme, à travers une approche fondée sur la professionnalisation du secteur et le renforcement des compétences de l'ensemble des intervenants, qu'il s'agisse des formateurs d'adultes, des formateurs de formateurs des encadrants ou des gestionnaires.